Décision n°2022-14 portant fin de fonction de la secrétaire générale adjointe du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le décret n°2021-1536 du 29 novembre 2021 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, notamment ses articles 8, 9 et 21 ;

Vu le décret du 30 octobre 2020 portant nomination du président du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la décision n°2022-2 du 3 janvier 2022 portant nomination de la secrétaire générale adjointe du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Décide :

Article 1er
Il est mis fin aux fonctions de Madame Gwendoline JOLY-JAGOT, secrétaire générale adjointe du Haut Conseil appelée à d'autres fonctions, à compter du 1er juin 2022.

Article 2
La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil.

Fait, le 31 mai 2022

Le président,

SIGNÉ

Thierry COULHON